

Haute curiosité et lectures infinies¹

Culture générale et bibliothèque universitaire

La lettre adressée le 13 décembre 2002 par Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche aux présidentes et présidents d'université affirmait « *la nécessité pour nos étudiants d'acquérir une solide formation générale, mission décisive de notre enseignement supérieur* ». Elle envisageait en même temps la tenue d'un colloque dont les échanges devaient prendre pour base les communications sur les actions déjà mises en œuvre ou les projets envisagés relatifs à la question : selon quelles modalités d'organisation académique le renforcement de la culture générale peut-il se concevoir dans le cursus licence² ?

Guy Hazzan

Service commun
de la documentation
Université d'Aix-Marseille III-
Saint Jérôme
Guy.hazzan@univ.u-mrs.fr

À cette lettre et aux expériences déjà entreprises, la bibliothèque universitaire n'a-t-elle pas une réponse naturelle à apporter ? Pourquoi et comment la BU peut-elle et doit-elle accompagner cet effort, dessinant par là même une ligne d'évolution d'une mission dont nous sommes depuis longtemps en charge, mais affirmée, déployée et approfondie selon des objectifs redéfinis à l'aune des analyses, des expériences et des propositions débattues lors du colloque du 20 mai 2003³.

Une évolution des missions des universités

Les arrêtés d'avril 1997 et les projets de décret du 26 novembre 2001 ont fondé la démarche de promotion

de la culture générale dans les formations universitaires. Les ministres successifs, François Bayrou, Jack Lang, puis Luc Ferry ont soutenu et confirmé cette mission⁴.

Dès la conférence de presse de la rentrée 2002, Luc Ferry avait indiqué que le renforcement de la culture générale dans les formations universitaires et son intégration dans les cursus des enseignements étaient un des axes majeurs de l'action qu'il entendait mener en direction de l'enseignement supérieur pour, au moins, les trois raisons suivantes : d'abord la trop précoce spécialisation, une des causes de l'important échec qui persiste dans certains premiers cycles, par manque de repères solides ; ensuite l'accélération des mutations du monde économique et professionnel, ainsi que la complexification des savoirs spécialisés qui rendent nécessaire l'acquisition d'un langage fondamental permettant de s'adapter aux

1. David Banon, *La lecture infinie*, Seuil, 1987.

2. Nous avons pour notre part répondu en décrivant notre action déjà mise en œuvre depuis 1983 dans la mesure de nos moyens, ainsi que les raisons de la participation des BU dans ce dispositif.

3. « Mettre les savoirs en culture : la culture générale dans les formations universitaires », colloque du 20 mai 2003 en Sorbonne, dont Guy Hazzan a rendu compte dans le *BBF*, n° 5, 2003 (Ndlr).

4. Rapport d'étape de février 2002.

Titulaire d'une maîtrise d'histoire, **Guy Hazzan**, conservateur en chef, est responsable de la section sciences du SCD de l'université d'Aix-Marseille III où il enseigne également. Il a exercé auparavant à la BM de Lille et à la BU de l'université de Provence. Coauteur de plusieurs catalogues d'exposition et d'un ouvrage, *La culture à Marseille* (Éd. Valériano, 1995), il a signé le scénario d'un film, *Un silence du temps, les Juifs dans le Comtat Venaissin* (CRDP de Marseille, 1985).

contextes nouveaux ; enfin la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur qui rend propice un réexamen et un approfondissement de la cohérence et de l'articulation des parcours de formation.

Le professeur Alain Renaut, chargé de mission, ajoutait dans l'abrégé du rapport d'étape de février 2002 : « Dans ce contexte, une réarticulation réfléchie entre l'accès aux savoirs fondamentaux et des acquisitions de culture générale favorise le développement des compétences transversales et rend plus aisés les déplacements de tous ordres (mobilité des étudiants, mobilité des connaissances), sans lesquels les universités ne sauraient jouer leur rôle de formation de consciences et de rationalités authentiquement contemporaines. »

Encore faut-il s'entendre sur une définition de la culture générale ! Alain Renaut, dans ce même rapport, précise à ce propos qu'il existe « une culture générale de la discipline qui ne correspond en rien à un ensemble vague et mou de lieux communs, mais qui constitue l'environnement culturel et scientifique du savoir spécialisé ». En fait, il s'agit d'offrir aux étudiants de licence des prérequis culturels (scientifiques, historiques, littéraires, économiques, etc.) d'une future spécialisation universitaire.

Le colloque réuni à la Sorbonne en mai 2003 en a largement débattu et dressé l'état des lieux. Les attentes dévolues aux acquis de la culture générale sont très ambitieuses et apparaissent légitimes. Il s'agit, par l'acquisition d'une culture générale de

la discipline, d'aller au-delà d'une simple acquisition de connaissances, de mettre les savoirs en culture, d'en saisir la complexité, mais aussi d'éveiller l'esprit critique, le doute, la curiosité et de se rendre disponible pour d'autres savoirs eux-mêmes sans cesse renouvelés ; il s'agit surtout d'en saisir les grilles de lecture. Yves Michaud explique : « *La question n'est plus de citer les poètes majeurs, mais de comprendre ce qu'est la poésie et quels en sont les enjeux*⁵. »

Développer la culture générale est aujourd'hui une nécessité cruciale et le ministre rappelait, en conclusion de sa lettre, que si les grandes écoles l'avaient d'ores et déjà compris, il était « *de la plus haute importance qu'à leur tour les universités valorisent en la matière leurs atouts issus d'une tradition riche de production et de transmission du savoir* ». C'est ce que font déjà nombre d'universités y compris celle d'Aix-Marseille III. Pour le droit, en particulier, le doyen Jacques Mestre et le professeur Marc Pena développent, avec d'autres enseignants, une telle action. En témoigne, entre autres, le programme du diplôme d'université intitulé « Culture générale et juridique », dirigé par Olivier Tholozan, maître de conférences⁶. Pour la faculté des sciences, des projets associant la BU et le laboratoire de valorisation de l'information sont en cours.

En réponse à cet engagement fort et inscrit dans une problématique contemporaine, il nous apparaît que la BU doit déjà prendre la place qui est la sienne très naturellement et, face aux objectifs renouvelés, approfondis et affirmés, en possession des éléments essentiels du dispositif (principes, statuts, objectifs et personnels), de participer à une entreprise ambitieuse, décisive et volontariste et déployer ses potentialités.

5. *Télérama*, n° 2795, 6 août 2003, « Culture générale : êtes-vous le maillon faible ? ».

6. Le texte qui l'accompagne est suffisamment éloquent pour éclairer l'ensemble de notre propos : http://193.51.217.177/ged/courrier/commun/0311141433.0/D1U0_V3_Culture_Generale_Juridique.pdf

La culture générale dans la bibliothèque universitaire

La BU est l'intermédiaire par excellence entre la documentation spécialisée et générale qu'elle acquiert et diffuse et les étudiants qui la fréquentent. Cette qualification naturelle et l'usage désormais courant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les actions de formation et d'accueil qu'elle mène, la mettent en position favorable pour formuler des réponses spécifiques d'accompagnement.

Il s'agit, par l'acquisition d'une culture générale de la discipline, d'aller au-delà d'une simple acquisition de connaissances, de mettre les savoirs en culture, d'en saisir la complexité, mais aussi d'éveiller l'esprit critique, le doute, la curiosité

L'affirmation déterminée de ce rôle récemment rappelé nous conforte plus encore dans l'action entreprise depuis 1983 dans notre établissement pour développer la culture générale⁸. En effet, nous étions persuadés que celle-ci était cruciale non pas seulement pour l'acquisition d'un contenu solidement élaboré et maîtrisé, mais plus encore pour la transformation d'une culture en une pensée personnelle associant curiosité et esprit critique, ancrée dans les problématiques

7. Cf. Guy Hazzan, « Les desseins animés de Saint-Jérôme : la politique d'animation à la section sciences de la BIU d'Aix-Marseille », *BBF*, n° 5, 1985, p. 402-406.

contemporaines. Les liens établis avec les autres disciplines doivent permettre aux étudiants (éventuellement par le biais et les enjeux de la vulgarisation scientifique, philosophique, économique, etc.) de fonder l'ouverture à la lecture infinie de notre monde complexe.

Les principes

La loi sur l'Enseignement supérieur de 1984 précise, dans son article 2, que le « service public de l'enseignement supérieur contribue à la réduction des inégalités sociales et culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité, l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche ». Elle donne également à ce même service, dans son article 4, mission de « la diffusion de la culture, de l'information scientifique et technique ». Le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation nationale, précise, dans l'article 1^{er}, que le service commun de la documentation de l'université doit, parmi d'autres fonctions, « participer aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement ».

La recommandation datée de 1989 de la Commission réunie par André Miquel dans la partie intitulée « Moderniser ces méthodes et diversifier les services » précise : « La Commission tient ainsi à souligner fortement le rôle culturel que devraient jouer les bibliothèques dans l'animation des campus : expositions, manifestations autour du livre et de la lecture, nouvelles technologies de l'information sont autant d'actions culturelles qui font partie intégrante de la mission des bibliothèques universitaires. Leur image nouvelle doit être associée à la culture vivante. »

Les vice-présidents du Conseil supérieur des bibliothèques écrivaient, dans le rapport pour l'année 1992, à propos de la Mission pour la lecture étudiante : « Mais surtout la question a été posée par la Sous-direction des bibliothèques, elle-même, en instituant une Mission de la lecture étudiante chargée d'observer les pratiques de lecture des étudiants et ainsi : "de faciliter le processus d'accompagnement des offres de lecture". » Son responsable a énoncé clairement le problème : « La vie du livre, sa présence familière et naturelle dans les locaux universitaires laissent beaucoup à désirer », et ailleurs : « Combien de salles de culture générale et d'actualité dans les bibliothèques universitaires ? Combien de débats, d'opérations de promotion du livre, d'interventions d'auteurs ? », alors que les études sur l'illettrisme menées dans plusieurs pays, font reconnaître que l'école est incapable à elle seule de fixer les pratiques de la lecture. Il est ajouté plus loin : « Le débat sur les bibliothèques... (janvier 1993 à la Villette, juillet 1993 à Royaumont)... faisait ressortir que les procédures expérimentales d'acquisition du savoir, dont font partie la lecture et les bibliothèques, ne reposent pas seulement sur l'affaiblissement des modèles traditionnels d'apprentissage, la famille et l'école, mais plus profondément sur un nouveau rapport du savoir au temps et à l'espace, dû au renouvellement rapide et à l'imprévisible surgissement de connaissances qui ne se laissent plus piéger dans des corpus, ni cloisonner dans des disciplines. Les pratiques étudiantes ont été profondément affectées : les enquêtes réalisées font apparaître d'abord que la lecture est le symbole d'une liberté pédagogique adaptée à cette nouvelle situation, surtout dans le cas de lectures finalisées pour les études : liberté de temps, liberté de choix, la lecture est associée au pluralisme. »

À la question qui lui était posée : « Pensez-vous qu'à l'heure de la télévi-

sion, du cédérom et du multimédia, le livre perde de son importance et devienne un objet culturel de second plan ? », Jean-Marc Lévy-Leblond répond : « Je suis au contraire persuadé que le livre n'a jamais eu autant d'importance. La montée en puissance de l'écran ne fait que renforcer le rôle de l'écrit. C'est là d'abord un aspect fondamental de la culture de notre temps : le livre, ne serait-ce que parce que nous le connaissons et savons l'utiliser depuis si longtemps, est seul à nous donner la liberté sans laquelle il n'est pas de pratique culturelle véritable... L'écrit joue toujours un rôle fondateur dans la production même du savoir, comme dans sa diffusion... Mieux vaut se réjouir de la multiplication et de la diversification de la littérature scientifique destinée à un large lectorat, et agir pour que ces livres trouvent effectivement leurs lecteurs. C'est pourquoi les bibliothèques sont et restent les lieux de rencontre entre la culture et la science, par excellence⁸. »

Le personnel de la bibliothèque universitaire

Les conservateurs, qui constituent le corps scientifique de la BU, sont recrutés selon des critères fondés essentiellement sur des épreuves de culture générale élaborée et maîtrisée. Ils peuvent être amenés à diriger un établissement ou à y occuper un poste de collaborateur, éloigné de leur propre formation spécialisée, et dans lequel ils doivent être capables de procéder aux acquisitions d'ouvrages, de déterminer une politique d'acquisition, de maîtriser des disciplines différentes et d'être des médiateurs entre ces disciplines spécifiques et leurs étudiants. Cette responsabilité peut être assumée par la parfaite possession que génèrent les efforts d'acquisition d'une solide culture gé-

8. *Science en bibliothèque*, Francis Agostini dir., Éd. du Cercle de la librairie, 1994, p. 110-111.

nérale, bâtissant des instruments intellectuels fondamentaux : esprit d'analyse, de synthèse et de curiosité, qualité dont les étudiants doivent se pourvoir.

Les bibliothécaires, eux aussi, sont recrutés selon des critères fondés en grande partie sur des épreuves de

« Les bibliothèques
sont et restent
les lieux de rencontre
entre la culture
et la science
par excellence »

Jean-Marc Lévy-Leblond

culture générale. Dans le cas qui nous intéresse, il faut noter qu'ils peuvent, entre autres fonctions, participer aux acquisitions, à l'animation et la formation.

De plus en plus, toutes les autres catégories de personnel peuvent suivre des formations qui les rendent aptes à l'accueil, à l'information, à l'orientation et leur permettent ainsi, chacun à son niveau, d'accompagner les étudiants dans l'appropriation de tous les services de la bibliothèque. Ces actions contribuent fortement à l'animation de la bibliothèque, et sont propices au développement d'un environnement culturel favorable à la culture générale.

L'animation culturelle

L'animation a pour but non seulement d'accueillir et de retenir un public qui vient déjà à la bibliothèque, selon des méthodes et des techniques diverses, mais encore d'attirer un public de non-lecteurs en développant une politique de présence et d'insertion dans la vie culturelle de l'université et de la ville d'implantation. Son

objectif est aussi de développer des activités propres à promouvoir un environnement culturel et de faire de la BU un lieu vivant.

Nous avons rappelé dans l'article du *BBF* cité plus haut, les bases théoriques de l'animation culturelle en BU et avons insisté sur la nécessité d'introduire une culture générale dans la bibliothèque, sur le rôle qu'elle devrait jouer dans le développement de la pluridisciplinarité et nous donnions à ce dernier terme la même acception qu'Alfred Kastler qui déploirait de voir les étudiants de plus en plus « confinés dans des études de spécialité. Cette spécialisation, qui s'accroît au cours de leurs années d'études, n'est compensée par aucun enseignement général leur ouvrant l'esprit sur les problèmes du monde moderne [...]. Cet enseignement devrait être à base de philosophie, d'épistémologie, d'histoire des disciplines enseignées dans nos universités ».

En 1998, les éditions du Cercle de la librairie publiaient un ouvrage sur *L'action culturelle en bibliothèque*, sous la direction de Viviane Cabannes et de Martine Poulain. Benoît Lecocq, aujourd'hui directeur des bibliothèques de Nîmes, y traitait des bibliothèques universitaires. Il y regrettait, en dehors de « quelques expériences glorieuses », une certaine « inaction culturelle », mais constatait « une meilleure connaissance des publics au début des années 1990. [...] Appliquée au milieu universitaire, la sociologie de la lecture débouche sur une approche diversifiée des publics et donc des services et ouvre la voie à une définition neuve de l'offre culturelle ».

« Une bibliothèque ne pouvant se concevoir comme un simple réservoir de documents et de technologies en libre distribution, plusieurs objectifs sont à poursuivre : répondre à la diversité des usagers par une différenciation des conditions d'accueil, former les utilisateurs aux nouvelles approches documentaires, que vient de commencer

à bouleverser l'irruption de l'hypertexte et des multimédias... » Il ajoutait que « de toutes les interventions qui entrent dans la sphère culturelle (expositions, concerts, lectures, tables rondes, colloques, sessions du livre, ateliers d'écriture, mise à disposition de fonds spécifiques, etc.), c'était la formule des expositions à laquelle incontestablement ont le plus souvent recours les BU et les bibliothèques des grands établissements ».

Nous n'avons pu recenser toutes les actions menées en BU tant au niveau de l'animation culturelle que de la culture générale, cela reste cependant un objectif à réaliser, mais nous pouvons dire que les BU ont toutes les structures nécessaires pour répondre à cette ambition. La culture générale y est bien en son domaine. Comment répondre dès lors pleinement aux attentes légitimes et récemment renouvelées, rappelées et confirmées ?

Les instruments de la culture générale

Une politique du SCD adaptée au nouvel enjeu doit développer des actions dans plusieurs directions.

Les fonds de livres, journaux, magazines et revues

Il s'agit, dans l'environnement culturel des spécialités, de donner accès aux disciplines différentes, à la documentation d'actualité, aux ouvrages de littérature générale.

Dans son ouvrage sur *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, pour l'essentiel consacré aux bibliothèques publiques, Bertrand Calenge note à propos des services communs de documentation des universités, au cœur d'une politique de réseau, que « les publics des BU sont en pleine mutation » et que « la disparité des usagers grandit ; l'inflation du nombre d'étudiants assimile le 1^{er} cycle

universitaire à un "lycée prolongé", dans lequel des salles de culture générale sont de plus en plus nécessaires pour les jeunes étudiants⁹ ».

Les fonds d'ouvrages

Les fonds spécialisés sont nécessairement et naturellement acquis par la BU, et généralement les fonds traitant de l'environnement culturel de la discipline. En revanche, les fonds de culture générale, différente des spécialités propres à chaque campus, ne sont pas communément acquis. Si donc nous voulons répondre à la question posée sur les conditions d'accès à la culture générale, il est indispensable de se prononcer sur la nécessité de la création de tels fonds, et de mettre à notre disposition des crédits supplémentaires spécifiques ciblés sans léser les crédits d'acquisition de la documentation spécialisée.

Johann Berti, dans son mémoire d'étude pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque, écrit : « *L'idée d'une bibliothèque (donc d'un fonds) de culture générale doit s'imposer dans toutes les disciplines. Cette bibliothèque doit d'une part refléter l'actualité et le débat d'idées ; d'autre part inscrire physiquement la pluridisciplinarité ainsi que les grandes questions épistémologiques et éthiques du monde contemporain dans ses collections (sans oublier une réflexion historique sur l'ensemble des disciplines étudiées à l'université à laquelle appartient la bibliothèque) ; enfin réaffirmer le plaisir de la lecture, de toutes les lectures, qu'il s'agisse de romans (classiques, policiers, science-fiction...), de poésie, de théâtre, de fonds d'ouvrages d'art*¹⁰. »

Les fonds de l'environnement culturel complémentaire et général doivent être présents dans les mêmes lieux

que ceux de la culture spécifique et les jouxter. Ces collections doivent faire l'objet d'une véritable politique d'acquisition en concertation étroite avec les enseignants responsables des programmes de culture générale. Cependant, des relations avec les autres institutions telles les bibliothèques de lecture publique, doivent être privilégiées afin d'établir des liens susceptibles d'enrichir l'offre. Ainsi, durant plusieurs mois en 1997 et 1998, le bibliobus de la bibliothèque municipale de Marseille a stationné chaque semaine dans une zone stratégique à l'intérieur de notre campus.

Les fonds de journaux, magazines et revues

Si la première fonction de la presse écrite est l'information et la documentation, elle est complétée par la fonction de renseignement et joue un rôle de diffusion de valeurs entre autres culturelles. La création d'un kiosque de presse, sorte de petite maison de la presse, nous apparaît indispensable. Ces fonds sont nécessairement inscrits dans l'actualité, ils établissent le lien avec toutes les formes de culture et permettent le recul par rapport aux médias audiovisuels. Par son implantation au cœur des salles de travail, ils éveillent l'esprit de curiosité. Notre section dispose d'un tel kiosque, insuffisamment développé à notre gré.

Évidemment tous ces fonds doivent bénéficier de conditions d'accès des plus favorables : libre accès, qualité et confort des lieux, accueil et horaires adaptés.

Animation culturelle

L'animation crée l'environnement culturel qui a pour fonction de développer l'esprit de curiosité à la source même de la culture générale. La place doit être faite à :

- *L'animation autour du livre et de la presse.* De nombreux projets variés et d'envergure peuvent être développés. Ainsi chaque exposition peut

être accompagnée d'ouvrages qui la prolongent et l'approfondissent. Lors de manifestations de la « Science en fête », ont été diffusés des catalogues critiques d'ouvrages sur la vulgarisation scientifique et l'épistémologie, sujet de la manifestation. Des séances de lecture comparative et critique et d'analyse de la presse quotidienne, régionale et nationale par des journalistes, des débats et des opérations de promotion peuvent être mis sur pied.

- *L'animation du campus.* La participation à toutes les actions culturelles du campus suppose une parfaite intégration de la BU dans son environnement. Cette image positive (d'abord donnée par ses capacités à répondre aux besoins en documents spécialisés) rend la BU attractive et fait partie de l'image du campus. Notre BU a été choisie comme une étape indispensable pour tout visiteur de la faculté lors de visites du campus ou de journées portes ouvertes. De notre côté, nous avons organisé à destination des étudiants de Deug (diplôme d'études universitaires générales) plusieurs séances d'information sur « La Science et l'Europe ». Les conférences et le choix pertinent des intervenants sont une source fondamentale de développement de l'environnement culturel.

- *Des expositions.* Celles-ci peuvent être réalisées par la BU ou en collaboration, par des étudiants, des enseignants ou tout autre personnel de l'université, et on peut aussi accueillir des expositions réalisées à l'extérieur. Depuis 1983, quarante-huit expositions ont été présentées dans nos locaux. Nous avons acquis du matériel : grilles d'exposition, vitrines, que nous mettons également à la disposition du campus et autres organismes.

- *La vidéothèque.* Si un tel service existe, comme chez nous, il peut être utilisé en dehors de l'usage ordinaire pour permettre des activités diverses, telles par exemple que « La semaine du film documentaire », organisée en partenariat avec des enseignants de l'université et des intervenants extérieurs. Les vidéothèques peuvent aussi

9. Éd. du Cercle de la librairie, 1994.

10. Johann Berti, *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme, à Marseille*, mémoire d'étude, 2002.

servir à l'apprentissage de la lecture de l'image. Notre service propose environ 200 films, met à disposition un grand écran, un vidéo-projecteur, un rétroprojecteur et autre matériel ; offre 30 places et reçoit environ 4000 utilisateurs par an.

La formation en bibliothèque universitaire

La culture générale bénéficie, dans un même mouvement, des formations délivrées pour la culture spécifique et complémentaire par la BU. Elle ne peut se déployer qu'en collaboration avec les enseignants. Ainsi que l'a écrit Bernard Dizambourg dans le rapport du Conseil supérieur des bibliothèques pour les années 1996-1997 : « *Elles [les bibliothèques universitaires] ont toujours été le lieu principal de l'information, elles se sont attachées à mieux former les étudiants à l'utilisation des ressources documentaires et elles ont souvent fait beaucoup d'efforts pour travailler en complémentarité avec les enseignants pris individuellement ou constitués en équipe pédagogique. Créditions les équipes scientifiques des bibliothèques de la volonté de continuer dans cette voie avec beaucoup de détermination et de patience.* »

Cette formation se déploie en accueil et disponibilité du personnel, formation des usagers à une meilleure

connaissance des fonds de culture générale, méthodologie documentaire en coopération avec les équipes pédagogiques du campus, enfin diffusion et développement des NTIC (en particulier 48 postes d'accès libre à Internet sont mis à la disposition de nos usagers).

Les fonds de culture générale, l'animation culturelle, les accès facilités et la formation créent dans ce lieu de toutes les rencontres, où contenu et méthode sont constamment présents, les conditions les plus favorables. Mais nous estimons que l'action menée jusqu'à ce jour est insuffisante tout comme les moyens dont nous avons pu disposer pour mettre en œuvre notre expérience et lui donner le développement que nous souhaitons.

Propositions

Afin d'aller au-delà de nos interrogations et de nos analyses, nous proposons :

- de débattre avec ceux qui le souhaitent de cette mission redéfinie et déployée, y compris du contenu même de la culture générale et de la problématique de la vulgarisation de toutes les disciplines ;
- de préciser la place et la nature de l'animation culturelle en BU ;
- d'inventorier et partager les expériences déjà entreprises ;

- de définir les moyens : crédits spécifiques d'acquisition, conditions de réalisation d'une animation de qualité et formation spécifique des personnels ;

- d'élaborer des solutions : mise au point d'une politique d'acquisition des fonds de culture générale, des choix des implantations et des conditions d'accès, etc. ;

- d'envisager les collaborations possibles avec les bibliothèques publiques et autres institutions culturelles.

Enfin, dans cette démarche, il sera urgent de recenser les attentes des équipes pédagogiques responsables de ces formations et d'offrir notre concours non pas seulement pour fournir les fonds de culture générale, mais tout autant mettre en œuvre nos spécificités et construire ensemble la « formation générale ».

À côté de nos exigences prioritaires et naturelles de spécialisation, la BU est le lieu par excellence de la culture générale tant par les objectifs fixés par ses statuts que par la qualification de son personnel, les instruments qu'elle utilise et les actions qu'elle peut déployer. Elle est le lieu de rencontre, le lien fondamental de la spécialité avec son environnement culturel, mais également avec les autres disciplines rendues accessibles par des choix pertinents et une offre large dans un cadre de contiguïté.

Novembre 2003